

Financé
par l'Union européenne
et le Conseil de l'Europe



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

Projet anti-corruption en Tunisie (ACT)

Atelier de formation sur le système de déclaration de patrimoine et des intérêts

Tunis, Tunisie

7-8 mai 2019

Projet d'ordre du jour

JOUR 1 - mardi, 7 mai 2019

09:00 - 09:15	Allocution de bienvenue et tour de table
09:15 - 09:30	Brève introduction par l'INLUCC de la loi relative à la déclaration de patrimoine et des intérêts, à la lutte contre l'enrichissement illicite et au conflit d'intérêts
09:30 - 11:00	Étapes de vérification des actifs et des intérêts déclarés (conformité, contrôles formels et renforcés)
11:00 - 11:15	Pause-café
11:15 - 12:30	Comment mener des enquêtes administratives sur les cas de soupçon d'enrichissement illicite
12:30 - 13:30	L'accès et les modalités d'obtention d'information provenant d'autres sources ; coopération interinstitutionnelle
13:30 - 14:30	Les procédures et l'organisation internes
14:30 - 15:30	Pause déjeuner et conclusions sur la première journée de formation

JOUR 2 - mercredi, 8 mai 2019	
--------------------------------------	--

09:00 - 10:00	Aperçu des exigences nationales et de la pratique comparée en matière de conflit d'intérêt et d'incompatibilités
10:00 - 11:00	Comment détecter d'éventuelles violations du régime régissant les conflits d'intérêts
11:00 - 11:15	Pause-café
11:15 - 13:15	Meilleures pratiques en matière d'enquête relatives aux richesses inexplicables et aux conflits d'intérêts (études de cas dans les Etats membres du Conseil de l'Europe)
13:15 - 14:30	Sélection de fonctionnaires (échantillonnage) pour mener des enquêtes sur des actifs et des intérêts déclarés
14:30 - 15:30	Pause déjeuner
	Conclusions et remise des certificats de participation